

DELIBERATION DU BUREAU DU 04 NOVEMBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le **04/11/2024 à 16H30**, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président le 25/10/2024.

Membres présents : M. Marc BOUTRUCHE Mme Hortense LE PAPE M. Michel TOULMINET (vote jusqu'au point n°27 inclus) M. David ROBO (vote jusqu'au point n°13 inclus) Mme Marie-Hélène HERRY (vote à partir du point n°9) M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC	DELIBERATION N° 16. BU-2024-11-04	Opération n°152B
	CARNAC Lotissement Parc Bellevue	Détermination des prix de vente des lots 1 à 12, 22 à 25 et 27 à 29

Délégation du Bureau du 20 juin 2022	Autorisation d'exécution d'opération
--------------------------------------	--------------------------------------

Par délibération du 9 octobre 2012 le conseil Municipal a décidé de confier la réalisation du lotissement de Parc Bellevue à Morbihan Habitat. Cette opération à vocation d'habitat s'étend sur un périmètre de 2.1 ha et prévoit la construction d'environ 59 logements répartis de la façon suivante : 66% de logements aidés (accession aidée par AQTA, accession sociale, locatif social) et 33% en accession libre

A ce jour, l'avancement de cette opération est le suivant : Travaux de fouilles archéologiques en cours avant lancement des travaux de viabilisation prévus de janvier à mai 2025.

Compte tenu de l'engagement de l'opération, le Bureau est invité à délibérer sur les prix de vente des 19 lots libres qui seront commercialisés au sein de la tranche et sur leur autorisation de vente.

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Bureau les compétences définies par J'article R 421-16 du CCH, relatives aux :

- décisions des programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction, de réhabilitation et de déconstruction,
- aux décisions des actes de disposition,
- aux souscriptions d'emprunts pour un montant maximum de 10 M€ par opération.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- valide les prix de vente figurant au tableau en annexe et le principe de variation des prix de vente du lotissement,
- autorise le Directeur général à signer les contrats de réservation et les actes de vente des lots commercialisés et toute pièce nécessaire à la concrétisation de ces ventes, conformément à la grille de prix de vente annexée et dans la limite d'une variation de + ou - 10 % sur les surfaces des lots et les prix de vente.



Mise en ligne du 12-11-2024 jusqu'au 12-01-2025

ANNEXE A LA DELIBERATION DU BUREAU DU 04 NOVEMBRE 2024 — MORBIHAN HABITAT		
DETERMINATION DES PRIX DE VENTE		
Délibération n° 16.BU-2024-11-04	Groupe n°C152B	Opération n°C152B

Les prix de vente des différents lots commercialisés, dans la limite d'une variation de + ou – 10% sur les surfaces des lots et les prix unitaires, sont détaillés ci-après, Les prix de vente comprennent la TVA collectée calculée en fonction du régime fiscal applicable (TVA sur marge ou sur le prix de vente hors taxe).

Les actes seront confiés à l'office notarial de SCP DE LA BAIE à CARNAC.

N° de lot	Superficie lot	Adresse	Prix TTC
1	438 m ²	7 Allée de Park Er Laz	227 000,00 €
2	300 m ²	6 Allée de Park Er Laz	166 000,00 €
3	308 m ²	5 Allée de Park Er Laz	170 500,00 €
4	323 m ²	4 Allée de Park Er Laz	176 500,00 €
5	309 m ²	3 Allée de Park Er Laz	168 500,00 €
6	295 m ²	2 Allée de Park Er Laz	164 000,00 €
7	393 m ²	1 Allée de Park Er Laz	218 000,00 €
8	310 m ²	4 Rue de Cruz Moquen	168 000,00 €
9	310 m ²	6 Rue de Cruz Moquen	168 000,00 €
10	310 m ²	8 Rue de Cruz Moquen	168 000,00 €
11	310 m ²	10 Rue de Cruz Moquen	168 000,00 €
12	299 m ²	2 Rue de Cruz Moquen	142 000,00 €
22	333 m ²	19 Rue de Cruz Moquen	169 000,00 €
23	337 m ²	21 Rue de Cruz Moquen	172 000,00 €
24	310 m ²	23 Rue de Cruz Moquen	163 500,00 €
25	302 m ²	25 Rue de Cruz Moquen	161 500,00 €
27	301 m ²	16 Rue de Cruz Moquen	98 500,00 €
28	300 m ²	18 Rue de Cruz Moquen	97 000,00 €
29	286 m ²	20 Rue de Cruz Moquen	96 000,00 €

